Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne
de l'abbé Alphonse Angot

Maisoncelles - Tome II

Maisoncelles, c^{on} de *Meslay* (8 kil.), arrond. de *Laval* (15 kil. S.-S.-E.).

Anciens noms

G. de Mesoncellis, v. 1200 (Tit. de Saint-Martin de Laval). — *M. de Masuncellis,* XII^{e} s. (Bibl. nat., 54.411, p. 470). — *Mesoncelles,* 1312 (Ibid., fds fr. 8.736). — *La paroisse de Mesoncelles,* 1397 (Ibid., 18.945, f. 467). — *Ecclesia parrochialis de Domibuscellis,* XIV^{e} s. (Pouillé). — *Messoncelles,* 1404 (Dict. topog.). — *Maisoncelles,* XV^{e} s. (Pouillé). — *Le bourg de Maisoncelles,* 1511 (Lib. fundat., t. III, f. 319). — *Saint-Pierre de Maisoncelles,* 1582 (Ins. eccl.). — *Ecclesia de Domibuscellis,* 1593 (Ibid.).

Géographie physique

Géologie. — « Dans cette commune il existe deux régions bien distinctes que sépare une ligne dirigée N.-O. S.-E. et coïncidant à peu près à la route allant d'Entrammes au Bignon en passant par le bourg de Maisoncelles. Au N.-E. de cette ligne, s'étale un dépôt important d'argiles tertiaires, que cachent souvent des graviers pliocènes : ceux-ci particulièrement bien développés aux environs de la Turmelière et des Roueries. Tous ces dépôts sont surmontés par un limon peu épais ; aussi, le sol y est peu fertile. Une bande de grès dévonien à *O. Monnieri,* passant aux Landes et s'arrêtant avant Maisoncelles, forme l'ossature d'une crête que flanquent, au N., des sables et des grès éocènes à *Sabalites* ; ceux-ci, enlevés par érosion le long de la vallée du ruisseau de Juigné, et de la vallée du ruisseau des Galichères, laissant apparaître le Culm (schistes, grès et poudingues) qui leur sert de soubassement, et au milieu duquel pointent des dykes d'orthoalbitophyre.

La crête de grès à *O. Monnieri* des Landes domine, au sud, une région basse, à sol argileux (schistes et quartzites du Dévonien inférieur et du Silurien supérieur), au milieu de laquelle s'élèvent de petits monticules correspondant à des pointements de diabase. Le Culm, qui affleure au N.-O. du bourg de Maisoncelles, cache le Dévonien, et son contact direct avec le Silurien supérieur fournit la preuve d'une transgressivité qui devient de plus en plus évidente en s'avançant dans la direction du S.-E. ». D.-P. Œ.

Les plateaux de ce territoire en dépression n'atteignent pas même 100 m. d'altitude ; il est sillonné de vallées multiples mais peu profondes dont les faibles ruisseaux, affluents de l'Ouette, s'en vont vers l'O. à la Mayenne par une brèche pratiquée dans les collines de sa rive gauche. Le ministre alloue en 1773 et 1775 une somme de 500 ℔ pour raccorder le bourg à la route d'Angers à Laval. « Les chemins sont impraticables », dit-on. Le bourg, situé dans la partie E. — on y signale la Grand'Maison, dont Jean Lemoine est sieur en 1638, et la maison seigneuriale où se rendent les aveux — est relié avec le Bignon (3.500 m. S.-E.) ; Villiers-Charlemagne (5 kil. S.-S.-O.) : Origné (7.500 m. O., passage de la Mayenne en bac) ; Entrammes (7 kil. N.-O.) ; Parné (6.500 m. N.) ; Arquenay (10 kil. N.-E.).

Superficie cadastrée en 1833 par MM. Lair et Douard, 1.587 hect. — « Un huitième est en landes et bois, écrit Miroménil (1696), le reste en bonnes terres et prés ; 25 métairies », produisant méteil, froment et orge, d'après Le Paige, avec quelques vignes encore en 1779.

Population, administrations

Population. — Moyenne des naissances : 22, de 1641 à 1651 ; — 23, de 1700 à 1710. — 102 feux en 1696 ; — 475 hab. en 1726 ; — 105 feux en 1766 ; — de 200 à 350 communiants en 1778 ; — 496 hab. en 1803 ; — 494 hab. en 1821 ; — 524 hab. en 1831 ; — 536 hab. en 1841 ; — 584 hab. en 1851 ; — 590 hab. en 1861 ; — 547 hab. en 1871 ; — 525 hab. en 1881 ; — 502 hab. en 1891 ; — 440 hab. en 1898, dont 137 agglomérés dans le bourg et le reste disséminé en 53 villages, fermes, closeries ou écarts. On comptait 52 fermes en 1843. En dépendent : la Petite et la Grande-Chaufaudière, 21 hab. ; les châteaux des Bigottières, de la Jupellière et de la Lézière.

Bureau de poste et *perception* de Meslay.

Assemblée

Assemblée, le deuxième dimanche après la Saint-Pierre.

Industrie

Le tissage, qui occupait un grand nombre de bras avant la Révolution, a disparu.

Institutions religieuses (paroisse, église, presbytère, etc.)

Paroisse, anciennement de l'archidiaconé de Sablé et du doyenné de Sablé en deçà de l'Ouette ; — de l'élection, du ressort judiciaire et du grenier à sel de Laval ; — du district de Laval et du canton de Parné en 1790 ; — de la Mission de Sablé en 1797 ; érigée en succursale par décret du 5 nivôse an XIII, de l'archiprêtré de Saint-Vénérand et du canton de Meslay.

L'*église,* dédiée à saint Pierre, comprenait avant les restaurations de 1804, la nef actuelle, dont l'appareil indique le XI^{e} s., et un chœur plus étroit, séparés l'un de l'autre par un mur à pignon surmonté d'un petit clocher et percé d'une arcade accostée de deux autels : celui du côté de l'évangile, élevé en l'honneur de la Vierge en 1694, aux frais de Louis d'Houllière ; le second, sous le vocable de sainte Émérentienne. Ce pignon, le clocher et les deux autels ont disparu en 1804 et l'église, incendiée par les Chouans pendant la Révolution, fut prolongée d'un chœur rectangulaire de 38 pieds de long continuant la nef pour les murs côtiers et la voûte. Une tour de 30 pieds de haut vers le N., une sacristie au midi, complétèrent la restauration. Pierre Jouin, maçon-entrepreneur à Châtelain, qui avait exécuté ce travail pour 1.124 fr. fit lui-même en 1816, pour 1.024 fr., le retable du maître-autel de style grec, en pierre blanche, qui existe encore. M. Maillard, curé, en restaurant intérieurement son église (architecte, Louis Garnier), a découvert sous les différentes couches de badigeon, un premier enduit fileté d'un double trait rouge formant des moellons de 0,56 x 0,18 ; un enduit plus fin décoré de peintures représentant : au N., saint Christophe porteur de l'Enfant-Jésus et l'ermite ; au midi, un évêque et un autre personnage aussi de grandeur gigantesque. De petits tableaux ajoutés postérieurement montraient, l'un saint François, l'autre saint Crépin et saint Crépinien dans l'exercice de leur métier.

Sainte Émérentienne, que la dévotion populaire nommait la patronne de Maisoncelles, a de haute antiquité sa fête solennisée, avec affluence des paroisses voisines. On l'invoque pour la guérison des douleurs d'entrailles. Une notice de la sainte (4 p. in-8), écrite par M. Maillard, curé, a été imprimée en 1884.

Jaillot ayant indiqué sur sa carte, à Maisoncelles, un prieuré bénédictin qui devrait être placé au Bignon, tous les auteurs ont répété cette erreur.

La chapelle de la Luvinière (V. ce mot) était dotée en 1511 par Macé Guérin, prêtre, pour une première messe matinale le dimanche, à l'intention des serviteurs. Le curé demanda en 1518 que cette messe se dit après la grand'messe paroissiale. Le seigneur des Bigottières obtint en 1720 que ce bénéfice fût réuni à sa chapelle castrale. Parmi les titulaires : Jean *Guérin,* neveu du fondateur ; Michel *Boiton,* chapelain du Gué-de-Mauny, 1661 ; François *Fréart,* curé de Grenoux, 1719 ; Joseph de *Gruel,* curé de Chailland, 1725 ; Julien-Marie *Moisson,* vicaire d'Ahuillé, 1778.

La sacristie fut dotée en 1694 par le seigneur de la Jupellière, et la lampe par Françoise Martin, sa veuve, le 3 mars 1711.

Cure, à la présentation de l'évêque. Le temporel, composé de la closerie du Buisson et de plusieurs pièces de terre, comprenait en tout environ 22 journaux.

Curés ; Pierre *Millet,* « rectour de Maisoncelles », rend aveu aux Bigottières, XV^{e} s. — Jean *Daumère,* 1455, 1460. — Jean *Foubert,* 1492. — Guillaume *Couilleul,* chapelain de Valtrot (Saulges), 1492. — Ambroise *Amy,* bachelier ès lois, doyen de Sablé, 1517, 1520. — Victor de *Maillé de la Tourlandry,* v. 1540. — Guy *Plessis,* chanoine de Saint-Tugal, 1559, résigne, 1581. — Pierre *Loué,* de Forcé, 6 octobre 1581, † 1592. — Olivier *Marion,* se prétendant nommé par l'évêque, s'oppose, le 19 mai 1592, à la prise de possession de la cure par Pierre Audouin, de Laval, se fait pourvoir, 1614, de l'aumônerie d'Arquenay et se maintient jusqu'en 1616. — Pierre *Rouillard,* de Maisoncelles, habitué en l'église Saint-Eustache de Paris, pourvu par signature apostolique, prend possession le 12 avril 1616, et paraît ensuite comme prêtre sacristain. — François *Véron,* aumônier du roi, chanoine du Saint-Sépulcre de Paris, 6 juin 1617. — Mathurin *Roullin,* de Chailland, maître ès arts, pourvu « *per crimen simoniæ* » des précédents, 11 septembre 1620, permute, 1640. — Pierre *Lemesle,* curé de Saint-Germain-le-Fouilloux, décembre 1640, résigne, 1659, inhumé dans l'église le 5 mars 1660. — Daniel *Martin,* prêtre habitué à la Trinité de Laval, 6 avril 1659, † le 29 juin 1694. — Jean *Boulay,* demeurant au Mans, 6 juillet 1694, se démet, 1739, † 1740. — Jacques-François *Letessier,* vicaire d'Entrammes, 22 avril 1739, résigne sans effet, 1752, à Charles Salmon, permute, 1762. — Martin *Letessier,* curé de Parné, 22 novembre 1762, permute, 1766. — Hilaire-François *Le Verrier,* curé de Saint-Denis-d'Orques, 28 juillet 1766, « mauvais curé » (note de l'évêché en 1778), résigna le 11 décembre 1779. — Pierre *Cormier,* vicaire de Saint-Michel de Chavaignes, né à Laigné-en-Belin, 1730, installé le 22 avril 1780, « très bon prêtre à tous égards » (note de l'évêché, 1780), prêta, le 20 février 1791, un serment catholique et administra sa paroisse jusqu'après le 11 avril 1792, date de son dernier acte. Interné à Patience, le 14 octobre 1792, il fut transféré l'année suivante à Rambouillet, reprit ses fonctions à Maisoncelles en 1797 et mourut le 19 juin 1802. — François Huchedé, chapelain de la Jupellière, faisant les fonctions de vicaire, né à Azé, 1724, « bon prêtre » (note de l'évêché en 1778), suivit la conduite de son curé, partagea son exil, rentra courageusement à Maisoncelles au mois de juin 1795 et, depuis cette époque jusqu'en 1801, enregistra quatre-vingt-quinze mariages et cent dix-huit baptêmes à Parné, Arquenay, Entrammes, Bazougers, Forcé et Villiers-Charlemagne. Il mourut en 1806.

Des deux intrus nommés à Maisoncelles, le premier refusa et le second, Jean-Baptiste Lesainthomme, signe seulement six actes du 29 juin 1792 au 3 novembre suivant. Le 22 messidor an VI, il se fait délivrer un certificat de prestation de serment à la mairie de Parné.

Après le Concordat : François-Pierre *Meignan,* de Maisoncelles, vicaire insermenté de Vallon, déporté à Jersey et en Espagne, 1802, † 1831. — Désiré *Trouvé,* 1831-1835. — René *Bource,* 1835-1843. — Théodore *Paumard,* 1843, † 1853. — René *Lemonnier,* 1853, † 1869. — Hippolyte *Hesteau,* 1869-1878. — Charles *Maillard,* 1878-1891. — Joseph *Pichon,* 1891-1894. — Théodore *Fourmond,* 1894.

Presbytère, reconstruit, 1870, sur les plans de M. Boret. Devis, 12.000 fr.

Cimetière contigu à l'église, transféré, 1854, sur la route du Bignon et converti en place publique, 1870.

Écoles

Écoles. — Le fermier de la Batterie dépose en 1606 que, de temps immémorial, la dîme se partage entre le curé et le maître d'école. En 1704, Françoise Martin donne deux petites maisons au prêtre sacristain qui entretient la lampe, administre les sacrements, « et par une suite nécessaire de ses fonctions, a soin de l'éducation des enfants ». — Louis d'Houillière avait fait un double legs pour l'instruction des filles au Bignon et à Maisoncelles. Vers 1760, le curé du Bignon dit dans une requête à l'évêque que « Madame de la Jupelière, dame distinguée plus par l'éclat de ses vertus que par celui de sa naissance, souhaite ces établissements et est disposée à en augmenter les fonds dans la suite ». — Aujourd'hui école laïque, après avoir été tenue par des Frères de Sainte-Croix, pour les garçons ; école dirigée par les sœurs de Briouze depuis 1860 en vertu d'une donation de M^{lle} Virginie Freulon, laïcisée en 1893 ; école libre ouverte la même année.

Bureau de charité

Bureau de charité, ayant en 1855 un revenu de 217 fr. et un budget de 260 fr. en 1898.

Féodalité

Féodalité. — « Le pertuis de Maisoncelles » est donné en 1271 comme point de départ d'une ligne allant à Court-Avril et à Cordouan (Izé) en deçà de laquelle le seigneur de Laval prenait la coutume sur les marchands. Un accord eut lieu en 1397 entre le vicomte de Beaumont et Guy XII de Laval, qui prétendait que des sujets de la paroisse de Maisoncelles relevaient de sa châtellenie de Meslay. Il dut y renoncer, car le règlement de 1401 entre les barons de Laval et de Château-Gontier ne laisse aucune partie de Maisoncelles sous la juridiction de Laval, et l'aveu du comté en 1434, à l'article Meslay, ne fait pas mention des sujets de Maisoncelles. Pourtant, en 1731, il y avait procès entre le duc de la Trémoïlle et le curé de Maisoncelles au sujet des réparations à faire à l'église. — *Seigneurs* : D'après le généalogiste de Quatrebarbes, la terre de Maisoncelles serait advenue à Pierre d'Arquenay par son mariage avec Jeanne Coulliette, veuve en 1418. Aucun document connu ne confirme cette allégation. Je crois qu'il y a confusion avec l'alliance de Jean d'Arquenay, tué à la bataille de Verneuil (1415) et de Jeanne de Courceriers. Pierre d'Arquenay, qui leur succède, vécut jusqu'après 1434. Après avoir appartenu à deux cadets, Tristan et Jean d'Arquenay (1457). Maisoncelles rentra dans le domaine des aînés avant 1477 ; fit partie de la châtellenie d'Arquenay en 1570, et passa par alliance aux d'Angennes. En 1613, je ne sais à quel titre, Philippe de Cospéan, originaire du Hainaut, alors évêque d'Aire et qui devait le devenir de Nantes, puis de Lisieux, prédicateur en renom à la cour, était seigneur usufruitier de Maisoncelles, qu'Angélique d'Angennes vendait le 23 février 1657 à Philippe de Bouillé, qui passa ensuite aux Quatrebarbes de la Rongère, 1685, 1696, et enfin avec le Bignon aux d'Houllière de la Jupellière, dans le premier tiers du XVIII^{e} s. En 1725, tous les nobles de la paroisse prétendaient aux droits honorifiques à l'église. Le curé refusa. Défense lui fut faite de nommer personne au prône autre que le seigneur fondateur. Louis d'Houllière, seigneur de la Jupellière, et René Foucault, sieur de Marpalu et des Bigottières, se prirent de querelle ; enfin le premier, par acquisition, mit fin aux contestations.

Notes historiques

Notes historiques. – Les localités de noms anciens sont : Juigné, la Croixille, le Mesnil, Vauguyon, Villaine, les

Mortiers, Souloup, Forge. — Quelques personnages dits de Maisoncelles, Gausselin, Garnauld, Morin, sont mentionnés à la fin du XII[e] s. dans les chartes de Marmoutier concernant le Bignon. — Le 8 décembre 1433, les paroissiens prennent une lettre de sauvegarde collective et soixante bullettes personnelles des Anglais. — Janvier-juillet 1777, épidémie. — 1786, la « variole fait de grands ravages dans la paroisse ». — 1788, le froid excessif prend le jour de la Sainte-Catherine et dure jusqu'au 2 janvier suivant.

Dans son rapport au général Duhesme (février 1795), Camus, chef de brigade, cite Maisoncelles comme favorisant « particulièrement les Chouans ». En mars 1793, Lamotte, officier municipal, avait été révoqué pour avoir favorisé l'opposition au recrutement. Les gardes nationaux de Parné vinrent, le 20 du même mois, désarmer les habitants, parmi lesquels les frères Corbin, du Bignon, trouvèrent de nombreuses recrues vers la fin de 1794. Dans les premiers jours de mars 1796, le général Tercier arrêta à Maisoncelles un convoi escorté par un détachement de la garnison de Laval. Le schisme anticoncordataire avait encore en 1835 des partisans dans le quartier de la Besnerie et de Bergault.

Maires

Maires : Pierre *Beauvais,* 1792. — J. *Brillet,* 19 pluviôse an II. — R. *Brillet,* agent national, an IV. — Louis *Beauvais,* 1802, 1821. — René *Chartier,* 1821-1825. — François *Beauvais,* 1826-1833. — Louis *Guy,* 1833-1837. — François *Beauvais,* 1837-1839. — Louis *Beauvais,* 1840-1852. — François-Xavier-Jules de *Quatrebarbes,* propriétaire des Bigottières, 1852-1874. — Christian de *Quatrebarbes,* 1874-1882. — Édouard *O'Madden,* 1883-1884. — De *Vauguyon,* 1884-1886. — *Pellouin,* avocat à Château-Gontier, 1886.

Sources et Bibliographie

Reg. par. depuis 1621. — Quelques tit. à la fab. — Ch. Maillard, *Chron. par. de Maisoncelles* (Laval, Chailland, 1887). — Cab. de la Beauluère, *Recherches mss.,* passim. — Bibl. nat., *Pièces orig.,* au mot Courtarvel ; fr. 18.945, f. 467. — Arch. de la M., nouv. acquisit. ; B. 10, 74, 90, 132, 486, 522, 703, 715, 1.004. — Cte A. Bertrand de Broussillon, *Maison de Laval,* t. II, p. 61, 356. — *Comm. hist. de la M.,* t. IV, p. 38.

Localités

Pour les localités, v. les art. : *Bigottières, Juigné, la Jupellière, Vauguyon, Villaine.*